

MIGRATION. LES SANS-PAPIERS MAROCAINS AU CŒUR DU CONFLIT CATALAN

20.11.2019 | L'expulsion du territoire espagnol de trois jeunes Marocains, ayant pris part aux manifestations en Catalogne, a mobilisé les séparatistes catalans, qui ont surfé sur ces cas-là pour attaquer les autorités espagnoles.

Depuis quelques jours, les noms de trois jeunes Marocains font les titres de la presse catalane pro-séparatiste. Migrants irréguliers en Catalogne, ces sans-papiers, originaires du royaume, se sont retrouvés -malgré eux ? – au cœur d'un bras de fer médiatique entre les séparatistes catalans et le gouvernement espagnol. De quoi s'agit-il ? Les autorités espagnoles ont procédé, la semaine dernière et lundi 18 novembre, à l'extradition de trois jeunes Marocains, interpellés durant les protestations suivant le verdict du procès, le feuilleton judiciaire du jugement des leaders catalans séparatistes. C'est là où une machine médiatique bien rodée sera déclenchée pour attirer les regards sur ce que les séparatistes catalans appellent une «arrestation raciale».

Contacté par les Inspirations ÉCO à ce sujet, Javier Portomeñe, porte-parole de la police nationale en Catalogne, a souligné que «toute expulsion est menée selon une procédure rigoureuse, et en respectant les canaux légalement établis en

cette matière». Le responsable a ajouté que la décision de placer une personne en situation irrégulière en détention, en vue de lancer une procédure d'extradition, est dictée par un juge. Concernant les accusations de racisme, la police nationale en Catalogne estime que le cadre légal régissant la présence des personnes migrantes, ne s'applique que sur les étrangers et donc «la qualifier de raciste est totalement incongrue», se justifie-t-elle.

À ce titre, dans sa réponse, la police espagnole estime que l'article 51.1.a de l'actuel loi sur les étrangers, L.O 4/2000, prévoit des sanctions en cas où l'accusé est impliqué dans des activités liées au trouble de l'ordre public, et classées comme graves. Dans le cas des Marocains, la police estime que les accusés étaient impliqués dans l'atteinte à l'ordre public, ce qui a motivé le lancement de ladite procédure. «Le prévenu a eu droit à l'assistance d'un avocat durant tout le processus administratif (...) tout cela démontre que l'accusé a bénéficié de toutes les garanties légales qu'offre la loi», conclut-elle. Selon les versions des avocats et défenseurs des jeunes Marocains, Ayoub, l'un des incarcérés réside depuis 2017 à Lleida. Le jour de son arrestation, le 28 octobre, il fut appréhendé par la police catalane Mossos d'Esquadra alors qu'il attendait une amie. Pour les défenseurs catalanistes, cette arrestation «répond à une pratique policière habituelle d'arrestation «au faciès» et d'incrimination du collectif des migrants». Les séparatistes catalans saisissent au vol ce cas pour attaquer les autorités espagnoles dont le système politique, social et judiciaire est qualifié de «raciste». «La répression et le racisme sont la réponse aux jeunes qui luttent» écrit un journal catalan qui embrasse la thèse séparatiste catalane.

Le but des séparatistes est de prouver que l'État espagnol

recourt à des méthodes tout sauf démocratiques ni respectueuses de droits humains. Mieux encore ! Des avocats prennent la défense des jeunes Marocains et exigent le gel du processus d'extradition. Ils succèdent sur les plateaux de la télé catalane pour dénoncer la célérité avec laquelle l'extradition des jeunes a eu lieu. Selon d'autres sources consultées par les Eco, environ 17 personnes d'origine marocaine ont été appréhendées, durant ces protestations au lendemain de la publication du verdict contre les leaders catalanistes incarcérés. Parmi les détenus figuraient des mineurs, qui ont été relâchés et orientés vers le centre d'accueil des mineurs. Les naturalisés espagnols ont été verbalisés et libérés aussi. La détention ne touchait que les sans-papiers, et paraît-il, l'un des deux est un repris de justice. S'agit-il de cas isolés ? De fait, non. L'Espagne renvoie chaque année en moyenne 7.000 citoyens marocains se trouvant sur son sol de manière irrégulière. Selon les dernières statistiques disponibles, datant de janvier 2019, les Marocains représentent plus de la moitié des immigrants irréguliers refoulés. Entre la période, allant de 2013 à 2017, 30.832 Marocains, présents irrégulièrement sur le sol espagnol, ont été extradés vers le royaume. Sachant que ce numéro a diminué durant cette période, avait indiqué le ministère espagnol de l'Intérieur, dans une réponse dirigée au groupe parlementaire de Podemos.

Source

: <https://www.leseco.ma/maroc/82499-migration-les-sans-papiers-marocains-au-coeur-du-conflit-catalan.html>